

Annexe 3.5

FICHE D'INDISPONIBILITÉ D'UN POINT D'EAU INCENDIE

Référence : norme NFS 62-200 – Matériels de lutte contre l'incendie – Poteaux et bouches d'incendie
Règles d'installation, de réception et de maintenance
Délai maximal de traitement de la fiche de 12 heures

ORIGINE DE L'INFORMATION

Gestionnaire du point d'eau incendie	Sapeurs pompiers
Nom	Nom :
Adresse	
.....	
Commune :	CIS ou service :
Tél :	
Fax :	
Courriel :	

RÉFÉRENCES DU POINT D'EAU INCENDIE

<input type="checkbox"/> PI Ø 80 MM	<input type="checkbox"/> PI Ø 100	<input type="checkbox"/> PI Ø 150	<input type="checkbox"/> BI Ø 100	<input type="checkbox"/> PENA	<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
Commune :						
Adresse :						
N° identification :						
Observations / commentaires :						
.....						

MOTIF DE L'INDISPONIBILITÉ

- Accidentelle
- Campagne de recherche de fuite
- Travaux sur le réseau
- Constaté lors d'une reconnaissance opérationnelle
- Autre

DURÉE DE L'INDISPONIBILITÉ

DU / / à h

AU / / à h

NON CONNUE
(fiche de remise en service à transmettre dès la fin des travaux)

CADRE RÉSERVE AU CHEF DE GROUPE CODIS

Date de réception du document : / / à h
Mesures compensatoires prises :
<input type="checkbox"/> Modification temporaire de la couverture opérationnelle (ajout d'un porteur d'eau)
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
.....

VISA

ÉMETTEUR DE LA FICHE	CHEF DE GROUPE CODIS
----------------------	----------------------

CETTE FICHE D'INDISPONIBILITÉ EST À TRANSMETTRE AU SDIS DE LA MARNE

PAR MAIL : cta.codis@sdis51.fr

UNE COPIE DE CETTE FICHE DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE EXPÉDIÉE AU MAIRE DE LA COMMUNE CONCERNÉE